

.DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° CA 2023-32-CCAS

Convocation du 22 Septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES SOCIALES

Objet : Animations et ateliers dans le cadre
de la semaine bleue

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme SEVIN, Mme CHAVOT, M. DEVAUX, M. BARREAU

Étaient excusés M. LAGRANGE, Mme PERRIN ayant donné pouvoir à M. FOURRIER
Mme DOUHARD, Mme METERY

Secrétaire de séance Mme GILLOT

Rapport présenté par Mme GILLOT

Entendu l'exposé du rapporteur sur la semaine bleue qui constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale, culturelle et environnementale, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Cet évènement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser des activités qui permettent de créer des liens entre les générations.

Durant cette semaine, le CCAS, invite le public, au travers des manifestations qui se dérouleront du 2 au 6 octobre 2023, à partager ensemble des moments conviviaux.

Sur proposition du rapporteur,

- **APPROUVE** les différentes manifestations dans le cadre de la semaine bleue.
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents à la semaine bleue dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

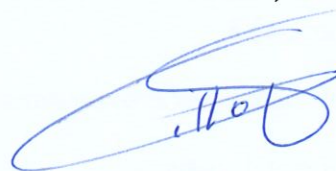
L'adjoint chargé des Affaires sociales
Vice-président du CCAS

Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,

Blandine GILLOT



Transmis à la Sous-Préfecture le 12 octobre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 25 octobre 2023.